



La filière grandes cultures en Bourgogne-Franche-Comté

SCOP : 1 million d'hectares

La Bourgogne et la Franche-Comté représentent, avec leurs 8 départements, un territoire de 4 800 000 ha (3 200 000 ha en Bourgogne, 1 600 000 ha en Franche Comté). Ce territoire est utilisé à 27 % par les sols cultivés (32 % en Bourgogne, 16 % en Franche-Comté) et à 26 % pour les surfaces toujours en herbe dans chacune des 2 régions.

La SCOP (Surface en Céréales et Oléoprotéagineux) représente dans ces 2 régions (base 2014) un total de 1 million ha avec un fort potentiel en Bourgogne (82 % de cette surface). La répartition de cette sole entre les espèces et ces 2 régions est assez semblable avec une part consacrée au blé tendre de 38 % en moyenne et par contre, quelques différences en ce qui concerne les orges et le maïs.

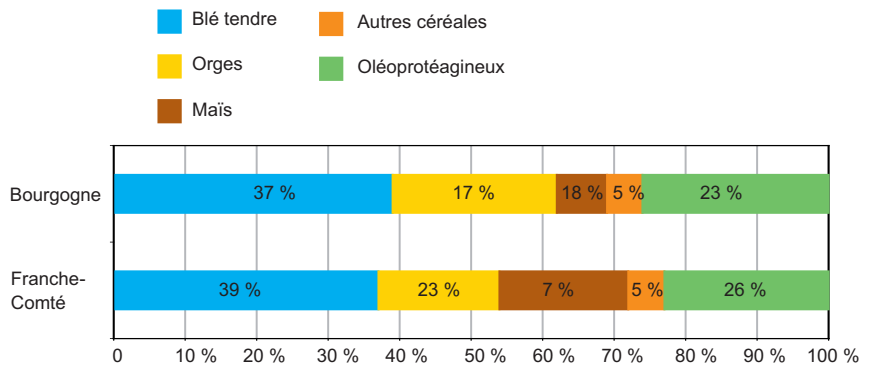
La Franche-Comté, étant une région traditionnelle d'élevage laitier, les orges cultivées sont davantage à vocation animale. Le maïs, hors zone AOP, est principalement cultivé pour l'ensilage sur la plaine de Haute-Saône. La part de maïs non utilisée en fourrage dans cette région, est livrée ensuite en grain.

Le colza, première tête d'assolement des cultures céréalières, couvre une surface de 200 000 ha dans ces 2 régions avec 85 % semés en Bourgogne. A signaler en Franche-Comté, pour des besoins locaux, le fort développement de la culture du soja avec une sole 2015 attendue de plus de 15 000 ha.

Des rendements élevés mais souvent inférieurs à la moyenne nationale

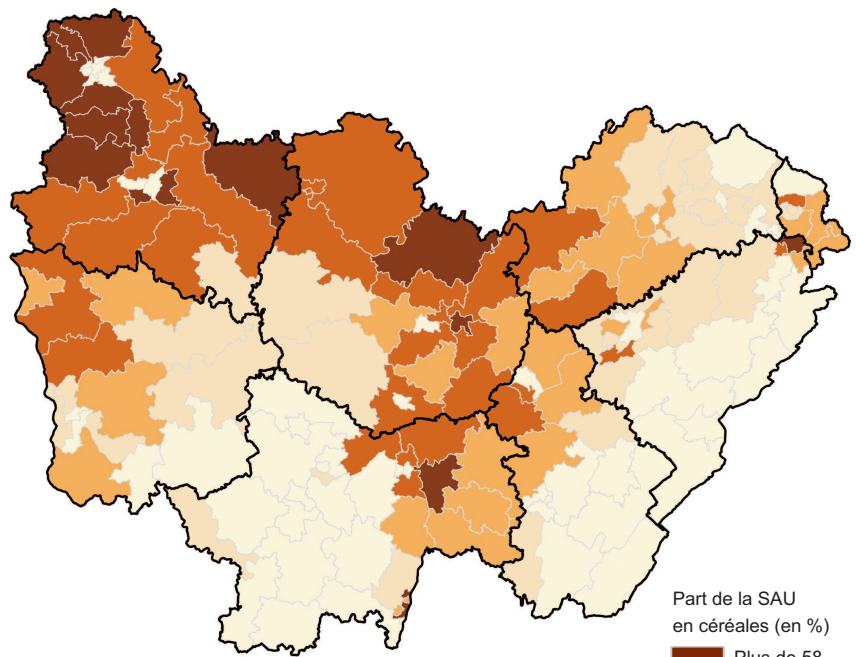
Le rendement moyen des blés en Bourgogne, sur la base des années 2009 à 2015, est estimé à 66 qx/ha avec une fourchette comprise entre 62 qx et 72 qx/ha, selon les récoltes. La Franche Comté présente des rendements assez similaires à ceux de la Bourgogne avec une moyenne blé tendre identique (67qx), et parfois supérieure, notamment dans les années sèches. Dans le même temps, le rendement national en blé est toujours supérieur à celui de nos 2 régions avec un écart moyen positif de 8qx/ha.

Répartition de la sole céréalière

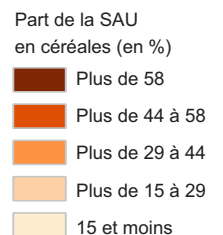


Source : SRISE, FranceAgriMer

Part de la surface en céréales dans la SAU communale



Source : Agreste - Recensement agricole 2010
© IGN - BD Cartho



Rendement en qx/ha	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
National							
Bourgogne							
Franche-Comté							
Blé	77	72	68	73	74	75	79
	71	65	62	66	65	62	72
	70	64	66,5	65	63	68	70
Orges	65	60	55	59	55	59	66
	62	58	55,6	55	55	64	66
Maïs	93	93	100	95	78	105,2	65
	94	85	108	95	80	101	68
Colza	37	31	32	30	26	34,4	33
	37	28	34	35	33	39	35

Source : SRISE, FranceAgriMer

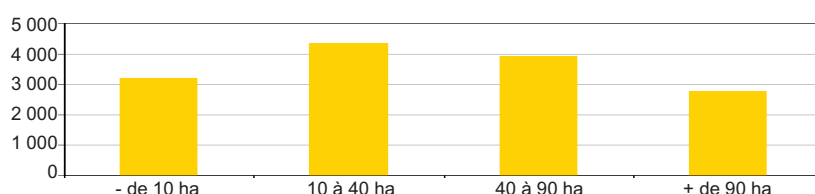
Les exploitations avec céréales

En 2013, 57 % des surfaces céréalières bourguignonnes et franc-comtoises sont exploitées par des exploitations moyennes et grandes.

	2000	2010	2013
Exploitations avec céréales	20 651	15 482	14 237
dont moyennes et grandes	17 541	13 734	12 972
dont spécialisées (OTEX 1516)	4 670	4 469	4 757

Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010, Enquête structure des exploitations agricoles 2013

Part de la surface en céréales dans la SAU communale



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

L'organisation économique

La coopération est largement majoritaire dans la collecte et la commercialisation des céréales des régions Bourgogne et Franche Comté (70 à 75 % des volumes) avec les principales entreprises suivantes : Dijon Céréales, 110 Bourgogne, Cerepy, Bourgogne du sud, Interval, CAVAP, Axereal, Terre Comtoise... Les négociants et divers utilisateurs privés se partagent le reste de la collecte : Ets Bresson, Groupe Soufflet, Ets Ruzé, SAS Giroux, SAS Faivre, Ets Jacquot, ces dernières entreprises étant désormais des filiales de coopératives.

Le positionnement sur le marché

La Bourgogne-Franche-Comté se positionne sur des productions de qualité. Les blés sont presque exclusivement issus de variétés panifiables supérieures, avec de très bons critères physiques et technologiques, satisfaisant les acheteurs les plus exigeants, que ce soit en meunerie ou à l'export. Si l'on excepte la moisson 2014 qui, du fait de fortes intempéries en juin, avait connu une qualité des blés très dégradée, les récoltes dans nos 2 régions sont toujours d'excellents crus. Seul bémol à ce constat, la lente érosion du taux de protéines qui ne cesse de diminuer depuis plusieurs récoltes au niveau national. Au plan régional, ce taux demeure à un niveau acceptable, 11 % à 11,5 % en 2015, 11,5 % à 12 % en 2014. Pour ce qui est des orges, la Bourgogne est gros fournisseur d'orges brassicoles destinées à la fabrication de la bière, la Franche Comté, quant à elle, plus tournée vers la mouture et la fabrication d'aliments composés.

La Bourgogne-Franche-Comté est la zone céréalière importante la plus au sud de la France. Depuis 2004, Bourgogne Céréales Stockage, union créée par Dijon Céréales, Bourgogne du Sud et Terre Comtoise, gère le site multimodal (rail, fluvial, route) de Pagny Val-de-Saône. A chaque campagne, plus de 160 000 tonnes de céréales transitent sur ce site. Depuis 2008, 7 coopératives (Dijon Céréales, Bourgogne du Sud, Seine-Yonne, Cérépy, Terre Comtoise, Terre d'Alliance et la Dauphinoise) se sont alliées pour créer Cérévia, afin de fédérer et développer la commercialisation via l'axe Saône/Rhône. Cérévia commercialise 3,3 millions

de tonnes de céréales par an (7 % du marché français) dont un million à l'export. Le hub ferroviaire de Venarey-les-Laumes est la clé de voûte du schéma logistique de Cérévia. Les plateformes multimodales de Chalon-sur-Saône (Bourgogne du sud) et Mâcon (Terre d'Alliance) ont aussi une importante activité céréalière. Tous ces silos sont reliés au marché méditerranéen via le port de Fos-sur-mer. Sur ce marché, les céréales régionales sont concurrencées par celles de la Mer Noire.

Le 1er débouché des blés de la région Bourgogne-Franche-Comté, c'est la meunerie, meunerie régionale et meunerie export. 410 000 tonnes de blés ont ainsi été mises en œuvre en 2014 pour la production de farines, soit environ 18 % des quantités livrées par la producteurs aux organismes collecteurs. On compte 40 entreprises de meunerie sur l'ensemble du territoire régional et parmi elles : le groupe Nicot meunerie à Chagny (71) et Parcey (39), les Ets Forest à Bray (71), les moulins Dumée à Sens (89), Dijon Céréales à Vincelles (39), Mignot à Vaux s Poligny (39), Sauvin à Patornay (39)...



L'exportation Europe et pays du Maghreb via les ports du sud, constitue une part importante du débouché du blé de notre région estimée entre 35 et 40 % selon les années. Le transport ferroviaire s'avère être un deuxième atout de notre logistique régionale avec de nombreux contrats exécutés sur l'Italie, la Suisse et les pays du nord de l'Europe. Les collecteurs continuent d'investir sur ces installations à l'image du silo d'Interval à Vaivre et Montoille (70), d'une capacité de 60 000 tonnes mis en service cette année.

Les signes et démarches de qualité

Le moulin Decollogne à Aiserey est le plus grand moulin bio d'Europe (capacité d'écrasement de 25 000 t/an). Filiale du groupe Dijon Céréales, ce moulin a été mis en place avec la participation des coopératives et des meuniers de la région, ainsi que d'autres acteurs de la filière. La COCEBI (89) historiquement spécialisée en production biologique, est l'un des fournisseurs du moulin Decollogne. En Franche Comté, la filière bio est également très présente avec un opérateur historique, véritable pionnier de la filière, les Ets Dornier, collecteur, meunier et seul fabricant d'aliments bio Franc-Comtois. Plusieurs organismes stockeurs contractualisent sur des filières de qualité. Le blé certifié CRC (culture raisonnée contrôlée) est surtout collecté dans le nord de la région par les

coopératives Capsserval et 110 Bourgogne. Il entre dans la composition d'aliments infantiles et de produits meuniers haut de gamme.

Le développement de l'agriculture biologique

Les 2 régions réunies comptent, fin 2014, 1 443 exploitations engagées dans une démarche d'agriculture biologique, sur une surface cumulée de 86700 ha (50 300 ha pour la Bourgogne). La bio occupe en Bourgogne 2,8% de la SAU. En Franche-Comté ce taux est de 5,5% (8^{ème} rang national) Les céréales et oléo-protéagineux, ce sont 5 300 ha en Franche Comté, 15 935 ha en Bourgogne (source agence Bio).

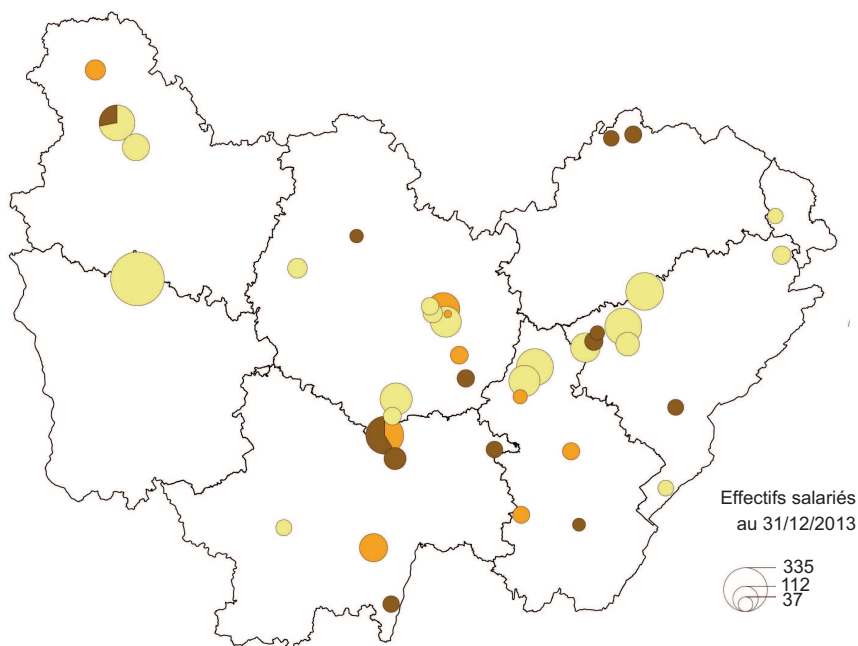
La transformation

Etablissements de 20 salariés ou plus

En 2013, ces trois filières de transformation emploient en Bourgogne-Franche-Comté, avec le secteur de la biscuiterie et des biscottes, 3 380 salariés, soit 18,4 % des établissements agroalimentaires de la région.

Ce sont donc pour la région Bourgogne-Franche-Comté 39 entreprises de meunerie et 30 fabricants d'aliments de bétail en activité fin 2014.

Une mention particulière pour la société Extrusel à Chalon-sur-Saône qui transforme, en regroupant plusieurs coopératives et entreprises privées, plus de 80 000 tonnes de colza et de tournesol destinés à l'alimentation animale. Une chaîne de trituration de soja, de 30 000 tonnes de capacité, complète désormais cet outil industriel, à la base du développement d'une filière locale nouvelle.



Source : Insee - CLAP 2013
© IGN - BD Carto

Aliments pour animaux
Meunerie
Panification, biscuiterie

Comparaison France	2013
Rang meunerie	8
Rang aliments du bétail	6
Rang panification	10
Part en emploi (%)	5,1

Source : Insee - CLAP 2013

Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bourgogne
Service Régional de l'Information Statistique et Economique
4 bis rue Hoche - BP 87865 - 21078 Dijon cedex
Tél : 03 80 39 30 12 - Fax : 03 80 39 30 99
Mel : srise.draaf-bourgogne@agriculture.gouv.fr
Directeur : Vincent Favrichon

Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Franche-Comté
Service Régional de l'Information Statistique et Economique
191, rue de Belfort - 25043 Besançon cedex
Tél : 03 81 47 75 50 - Fax : 03 81 47 75 05
Mel : srise.draaf-franche-comte@agriculture.gouv.fr
Directeur : Jean-Luc Linard

Sites internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr
www.draaf.bourgogne.agriculture.gouv.fr
www.draaf.franche-comte.agriculture.gouv.fr

A compter du 04/01/2016 : www.draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr